



Ceci est une traduction automatique; [veuillez vous référer à la langue originale](#). La Commission européenne n'assume aucune responsabilité quant à la qualité et la fidélité de cette traduction automatique.

[Informations importantes concernant la traduction automatique](#)

Questions et réponses sur le train de mesures sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre

Strasbourg, le 15 septembre 2026

Comment le train de mesures rendra-t-il la mobilité de la main-d'œuvre plus équitable pour les personnes qui franchissent les frontières de l'UE?

Les documents prouvant la sécurité sociale et l'assurance maladie ainsi que la qualification seront disponibles sous forme numérique dans le portefeuille européen d'identité numérique. Cela signifie qu'ils seront plus faciles à contrôler au-delà des frontières et qu'ils **aideront les citoyens** à faire usage de leurs droits en matière de sécurité sociale, d'assurance maladie et de qualifications.

L'initiative relative à la portabilité des compétences permettra aux travailleurs d'utiliser **plus facilement leurs qualifications dans l'ensemble de l'UE**, tant dans les professions réglementées que non réglementées. Les nouvelles qualifications seront délivrées gratuitement par voie numérique pour tous, qu'ils travaillent ou non dans un autre État membre.

Les personnes qui retournent dans leur pays bénéficieront également des nouvelles règles. Veiller à **ce que les règles qui s'appliquent soient correctement appliquées**, quelle que soit l'origine du travailleur, assurera une meilleure protection contre les abus pour les travailleurs mobiles et protégera ceux qui restent de la concurrence déloyale.

Le train de mesures renforcera également le rôle de l'Autorité **européenne du travail (AET)** dans le soutien aux personnes travaillant à l'étranger et dans l'application des règles de l'UE en matière de mobilité de la main-d'œuvre et de coordination de la sécurité sociale.

Comment le train de mesures soutiendra-t-il les entreprises?

Le passeport européen de sécurité sociale (ESSPASS) **réduira la paperasserie et offrira une plus grande sécurité juridique** aux entreprises opérant au-delà des frontières de l'UE. Il leur sera plus facile de suivre les règles lors de l'envoi d'employés à l'étranger pendant une courte période. Des procédures normalisées, des délais de délivrance contraignants et une vérification plus rapide réduiront la charge administrative et les délais d'attente. Des exigences communes en matière d'information pour demander le «document portable A1» (DP A1), qui est nécessaire pour le détachement temporaire de travailleurs dans un autre pays de l'UE, permettront une meilleure interopérabilité avec le portail de déclaration électronique. De cette façon, les mêmes données ne sont pas soumises deux fois pour le détachement de travailleurs. Cela est particulièrement important pour les PME, qui représentent 99 % des entreprises de l'UE, et pour des secteurs tels que la construction et les services.

L'initiative relative à la portabilité des compétences permettra aux employeurs de mieux **comprendre et comparer les qualifications et les compétences acquises** dans l'ensemble de l'UE et de vérifier instantanément leur authenticité. Cela peut rendre l'embauche de personnes plus facile et plus rapide, tout en réduisant le risque de fraude au diplôme. Les qualifications nécessaires pour accéder aux professions réglementées seront reconnues plus rapidement par-delà les frontières. Les délais de traitement étant ramenés de 4 mois à 11 semaines (et à 5 semaines en cas de reconnaissance automatique), les employeurs auront plus rapidement accès à des professionnels qualifiés dans l'ensemble des États membres de l'UE.

Des règles communes pour la reconnaissance des qualifications des ressortissants de pays tiers aideront également les employeurs de l'UE à accélérer le recrutement de talents provenant de pays tiers. Le mandat renforcé de l'AET permettra **également aux entreprises d'embaucher plus facilement des travailleurs d'autres pays de l'UE**. Grâce à une meilleure information, à de meilleurs conseils et à une meilleure mise en correspondance des offres et des demandes d'emploi par l'intermédiaire d'EURES, les employeurs trouveront plus facilement les compétences dont ils ont besoin dans l'ensemble du marché unique.

Comment le train de mesures soutiendra-t-il les administrations nationales?

Les administrations publiques disposeront d'outils **plus puissants pour lutter contre la fraude et faire respecter les règles existantes de l'UE**. ESSPASS aidera les bureaux de sécurité sociale, les inspecteurs du travail et les prestataires de soins de santé à vérifier l'authenticité et la validité des documents de sécurité sociale rapidement et directement dans toute l'Europe, avec des économies totales estimées à 205 millions d'euros sur 12 ans. Les signatures numériques pourraient rendre la falsification beaucoup plus difficile à commettre et plus facile à détecter, avec des économies potentielles de fraude allant jusqu'à 277 millions d'euros.

Avec la révision du mandat de l'AET, la coopération entre les administrations pour résoudre les litiges transfrontaliers sera plus facile grâce à une procédure de médiation renforcée. La coopération en matière d'inspections conjointes et concertées sera encore renforcée par la création d'officiers de liaison nationaux spécialisés dans les inspections et par le renforcement de la capacité de l'autorité à fournir une analyse des risques fondée sur l'accès aux données à caractère personnel et aux bases de données au niveau de l'UE.

L'initiative relative **à la portabilité des compétences permettra aux autorités nationales de traiter plus facilement les demandes de reconnaissance** émanant de citoyens de l'UE dans l'ensemble du marché unique et de ressortissants de pays tiers. En outre, elle facilitera des échanges plus efficaces tant entre les autorités qu'avec les demandeurs et réduira la charge de travail administrative.

Utilisation de documents numériques au-delà des frontières

Comment ESSPASS fonctionnera-t-il dans la pratique?

ESSPASS permettra aux personnes de demander, recevoir et utiliser des documents de sécurité sociale entièrement en ligne. La [carte européenne d'assurance maladie](#) sera délivrée dans un délai maximal de 24 heures. La demande de document «A1» pour les travailleurs détachés, qui indique quel système de sécurité sociale du pays couvre un travailleur détaché, sera davantage normalisée. Grâce au [portefeuille européen d'identité numérique](#), les citoyens pourront stocker et présenter ces documents sous forme numérique sur leur téléphone, tandis que les administrations pourront les vérifier instantanément et en toute sécurité. Les versions papier resteront disponibles et comporteront des fonctions de sécurité vérifiables afin qu'elles puissent également être vérifiées instantanément.

Qu'est-ce que cela signifie que les qualifications obtenues dans l'UE devront être délivrées sous forme numérique?

En vertu de la proposition de législation sur la portabilité des compétences, les qualifications nouvelles et récentes seront délivrées dans un format numérique standard dans le portefeuille européen d'identité numérique, ce qui les rendra portables et plus faciles à vérifier au-delà des frontières de l'UE. Cela couvrira toutes les qualifications les plus pertinentes pour le marché du travail, du secondaire au doctorat. Les qualifications délivrées au cours des dix années précédant l'entrée en vigueur seront disponibles sous forme numérique dans un délai de deux semaines, sur demande, et un mécanisme sera mis en place pour délivrer également des qualifications plus anciennes.

En outre, un nouvel outil en ligne de l'UE dans [Europass](#) - la plateforme de l'UE pour les compétences, les qualifications et les informations sur les carrières - reliant toutes les bases de données nationales sur les qualifications, fournira une ressource facile et gratuite aux employeurs et aux travailleurs qui souhaitent comparer le contenu des qualifications acquises dans différents États membres. La numérisation modifie le format et non la valeur d'une qualification. La question de savoir si une qualification donne accès à une profession réglementée reste une décision des autorités nationales.

Quand ces documents numériques seront-ils disponibles?

Le portefeuille numérique devrait être mis à la disposition des personnes et des entreprises dans l'ensemble de l'UE d'ici la fin de 2026. Les qualifications numériques seront intégrées dans le portefeuille trois ans après l'entrée en vigueur de la proposition. Le document portable A1 destiné aux travailleurs détachés sera numérisé un an après son entrée en vigueur, suivi de la carte européenne d'assurance maladie et d'autres documents de sécurité sociale au bout de trois ans. Le papier et les canaux alternatifs restent disponibles tout au long.

Après l'entrée en vigueur des nouvelles règles relatives à la numérisation des qualifications, les États membres disposeront de trois ans pour les mettre en œuvre. La directive révisée sur les qualifications professionnelles et la directive relative à la reconnaissance des qualifications des ressortissants de pays tiers prévoient des périodes de transition de deux ans.

Les gens pourront-ils toujours utiliser des documents papier ou accéder à des services sans portefeuille numérique?

Oui. Des versions papier resteront disponibles sur demande pour les documents de sécurité sociale et les qualifications, même si les formats numériques deviendront la norme par défaut. Personne n'est tenu de détenir un portefeuille numérique. Les documents papier de sécurité sociale comporteront des éléments de sécurité permettant leur vérification et devront continuer à être acceptés par les administrations.

Reconnaître les compétences et les qualifications dans l'ensemble de l'UE

Qu'est-ce qui va changer pour la reconnaissance des qualifications professionnelles?

L'initiative relative à la portabilité des compétences modernisera les procédures de reconnaissance des qualifications professionnelles dans le marché unique. La nouvelle initiative apporte des modifications ciblées à la [directive sur les qualifications professionnelles](#) afin de réduire les formalités administratives, de raccourcir les délais de traitement (de 3 mois à 5 semaines dans le cas de la reconnaissance automatique et de 4 mois à 11 semaines pour tous les autres demandeurs de reconnaissance) et d'améliorer la responsabilité des administrations, de réduire les frais, d'améliorer l'information fournie aux citoyens et de renforcer la coopération administrative entre les autorités nationales. Le cadre juridique est également étendu aux citoyens de l'UE qui ont obtenu des qualifications en dehors de l'UE.

L'introduction d'un flux de travail numérique européen unifié accélérera les délais de traitement tout en réduisant la charge administrative et les coûts tant pour les autorités compétentes que pour les demandeurs. Les demandes et les pièces justificatives seront acceptées dans toutes les langues de l'UE, ce qui réduira les coûts de traduction certifiée. Les économies de coûts administratifs réalisées conjointement par les autorités compétentes et les demandeurs sont estimées à 486 millions d'EUR jusqu'en 2040. Le

L'initiative introduit également le premier cadre commun de formation pour les physiothérapeutes, qui permet à ceux qui satisfont aux aptitudes et compétences minimales communes définies dans le cadre de faire reconnaître automatiquement leurs qualifications dans l'ensemble des États membres participants. Cela aidera à remédier aux pénuries là où elles sont les plus aiguës. En outre, la Commission a recensé une liste de professions prioritaires dans des secteurs clés pour lesquels de futurs cadres communs de formation pourraient être élaborés. Les États membres restent libres de décider des professions qu'ils réglementent et de la formation qui leur est dispensée.

Que signifient les nouvelles règles pour les personnes ayant obtenu des qualifications en dehors de l'UE?

Une nouvelle directive établira des règles communes pour la reconnaissance des qualifications obtenues en dehors de l'UE. Il simplifiera les procédures en alignant les exigences en matière de documentation, en fixant des délais et des droits d'appel, en réduisant les temps d'attente et les formalités administratives pour les demandeurs et les employeurs. La reconnaissance d'une qualification ne confère aucun droit d'entrer, de séjourner ou de travailler dans l'UE.

La Commission fournira des services de soutien pour vérifier l'authenticité des qualifications délivrées en dehors de l'UE. Le nouveau cadre réglementaire prévoit également la reconnaissance automatique des programmes d'apprentissage dans les professions soumises à des exigences minimales de formation à l'échelle de l'UE. Cela contribuera à remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans des professions telles que les médecins et les infirmières, tout en maintenant des normes élevées en

matière de sécurité des patients et de services professionnels. Les décisions de reconnaissance ne seront pas transférables d'un État membre à l'autre.

Quand les gens commenceront-ils à bénéficier de l'initiative de transférabilité des compétences?

Les gens commenceront à voir les avantages de l'initiative de transférabilité des compétences au fur et à mesure que les nouvelles mesures seront adoptées et mises en œuvre. Certains avantages pourraient être disponibles environ deux ans après l'entrée en vigueur, d'autres mesures clés étant attendues environ trois ans après l'entrée en vigueur.

- **Règlement relatif aux qualifications numériques et comparables:** trois ans après l'entrée en vigueur, les qualifications numériques devraient être disponibles par l'intermédiaire du portefeuille européen d'identité numérique, ce qui faciliterait leur accès et leur partage.
- **Directive modificative relative aux qualifications professionnelles:** trois ans après l'entrée en vigueur, des procédures de reconnaissance plus rapides et plus sûres devraient commencer à s'appliquer.
- **Directive relative à des règles de reconnaissance plus simples pour les citoyens de pays tiers:** deux ans après l'entrée en vigueur, des procédures plus simples devraient faciliter la reconnaissance des qualifications obtenues en dehors de l'UE.
- **Le cadre commun de formation pour les physiothérapeutes** s'appliquera une fois que la période de contrôle pour le Conseil et le Parlement européen aura pris fin, c'est-à-dire après un maximum de quatre mois.

La reconnaissance automatique des qualifications de pays tiers pourrait-elle abaisser les normes professionnelles européennes?

Non. La reconnaissance automatique ne signifie pas que toutes les qualifications de pays tiers sont automatiquement acceptées. Elle ne s'appliquera qu'aux qualifications issues de programmes de formation spécifiques et préapprouvés qui répondent à des normes minimales de formation et de qualité à l'échelle de l'UE.

Le système couvrira des professions réglementées spécifiques, telles que les médecins, les infirmières en soins généraux, les dentistes, les sages-femmes, les vétérinaires, les pharmaciens et les architectes. Avant d'être reconnus, les programmes et institutions de formation concernés feront l'objet d'une évaluation rigoureuse au niveau de l'UE, comprenant un examen indépendant de l'UE, des visites sur place et des contrôles directs de l'environnement de formation. Les approbations seront limitées dans le temps, rendues publiques et susceptibles d'être contestées par les États membres en cas de doutes justifiés. Cela ne s'applique qu'aux professions pour lesquelles des exigences minimales de formation de l'UE sont déjà en place. Les États membres conservent le contrôle des exigences en matière de langue, d'enregistrement et de déontologie. Le coût de la révision des programmes de formation est pris en charge par les établissements candidats.

Mandat renforcé de l'Autorité européenne du travail

Que fait l'Autorité européenne du travail?

L'AET aide les pays de l'UE à coopérer pour appliquer et faire respecter des règles qui garantissent **une mobilité équitable de la main-d'œuvre**. Elle coordonne les inspections du travail, résout les litiges transfrontaliers entre les autorités nationales et aide les personnes et les entreprises à travailler et à opérer au-delà des frontières. Depuis 2021, l'AET a soutenu 347 inspections du travail transfrontalières, passant de 10 en 2021 à 138 en 2025). Ces inspections ont contrôlé près de 25 000 travailleurs dans des secteurs tels que les transports, la construction et l'agriculture. Nombre d'entre eux ont révélé des manquements graves, notamment un paiement insuffisant ou un non-paiement des salaires et un travail non déclaré ou sous-déclaré.

L'AET coordonne également [EURES](#), le réseau européen de 1 000 conseillers qui fournit des services d'information et d'aide à l'emploi aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs et aux employeurs. EURES. L'AET facilite la coopération et l'échange d'informations entre les membres et les partenaires d'EURES, qui publient chaque année des millions d'offres d'emploi sur le site web d'EURES.

Comment le train de mesures contribuera-t-il à lutter contre le travail non déclaré, le sous-paiement et l'exploitation des travailleurs?

Les travailleurs mobiles recevront de meilleures informations et des conseils sur leurs droits sociaux et professionnels. Cela les aidera à mieux comprendre leurs droits lorsqu'ils vivent ou travaillent dans un autre État membre.

Des inspections mieux ciblées par les États membres contribueront également à détecter le travail non déclaré, le sous-paiement et d'autres pratiques abusives. Une simplification du règlement des litiges entre les États membres et un soutien accru à l'application de la législation contribueront également à une meilleure protection des travailleurs, y compris des ressortissants de pays tiers plus vulnérables vivant dans l'UE.

Le mandat de l'AET sera également étendu aux ressortissants de pays tiers résidant dans l'UE. En particulier, les inspections conjointes et concertées seront renforcées pour couvrir également les cas liés au travail non déclaré, au sous-paiement et à l'exploitation de travailleurs impliquant des ressortissants de pays tiers. L'AET aidera les États membres en ce qui concerne les dispositions spécifiques en matière d'emploi et de sécurité sociale au titre des sanctions à l'encontre des employeurs, des travailleurs saisonniers, de la directive relative à la protection temporaire et des directives sur le permis unique.

L'AET devient-elle une inspection du travail de l'UE?

Les inspections concertées et communes resteront volontaires et les États membres décideront d'y participer ou non.

Dans le même temps, l'AET sera mieux à même de procéder à l'analyse des données et à l'évaluation des risques et de proposer des inspections aux États membres intéressés.

En outre, l'introduction de nouveaux officiers nationaux de liaison pour les inspections dans tous les États membres contribuera à améliorer la coopération entre les pays de l'UE et à soutenir les inspections.

Le même principe s'applique à la médiation, qui reste également volontaire.

Comment le train de mesures s'attaquera-t-il aux pratiques illégales dans les chaînes de sous-traitance?

Le train de mesures présenté aujourd'hui met l'accent sur le renforcement de l'application de la législation dans le cadre existant. Dans ce contexte, le mandat renforcé de l'AET améliorera le soutien apporté aux États membres pour faire respecter les droits des travailleurs dans les situations transfrontières, y compris dans les chaînes de sous-traitance.

Une nouvelle action potentielle de l'UE sur les chaînes de sous-traitance est actuellement en cours d'évaluation dans le cadre de la [deuxième phase de consultation des partenaires sociaux sur la future loi sur les emplois de qualité](#). En outre, à la suite du [rapport](#) sur l'application et la mise en œuvre de la directive (UE) 2018/957 modifiant la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs, l'AET cartographie actuellement les régimes de responsabilité en matière de sous-traitance existants dans les États membres. Ce paquet ne modifie pas les règles de responsabilité en matière de sous-traitance.

Comment le mandat de l'AET sera-t-il étendu aux ressortissants de pays tiers?

Certains ressortissants de pays tiers sont particulièrement vulnérables aux abus sur le lieu de travail, tels que la sous-rémunération, les heures de travail excessives, les déductions illégales et le faux travail indépendant. L'exclusion des travailleurs de pays tiers des activités de l'AET créerait des lacunes dans l'application de la législation, permettrait une concurrence déloyale et exercerait une pression sur les normes sociales et en matière d'emploi.

À cette fin, le mandat de l'AET sera étendu aux ressortissants de pays tiers. En particulier, les inspections conjointes et concertées seront facilitées afin d'inclure les cas d'emploi et d'exploitation non déclarés ou illégaux de travailleurs de pays tiers. En outre, l'AET aidera les États membres en ce qui concerne les dispositions spécifiques en matière d'emploi et de sécurité sociale au titre des sanctions à l'encontre des employeurs, des travailleurs saisonniers, de la directive relative au permis unique et de la directive relative à la protection temporaire.

Comment EURES va-t-il évoluer?

La révision proposée du cadre EURES rendra le réseau plus simple, plus fort et mieux connecté à

d'autres outils et services numériques pour l'emploi.

La révision transférera la propriété du portail EURES de l'AET à la Commission européenne. Cela permettra une intégration plus étroite avec d'autres outils et services majeurs de l'UE, par exemple [Europass](#), le [réservoir européen de talents](#) et le [système européen de classification des compétences, des qualifications et des professions \(ESCO\)](#). Cela favorisera des services plus fluides, plus efficaces et plus conviviaux pour les demandeurs d'emploi, les employeurs et les organisations qui les aident.

La révision réduira également la complexité et rendra le cadre plus facile à gérer et plus efficace en incluant des règles opérationnelles clés directement dans le règlement EURES, remplaçant la structure fragmentée actuelle de six actes d'exécution. Cette rationalisation contribuera à renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi et à améliorer le soutien à la mobilité de la main-d'œuvre dans toute l'Europe.

En quoi la proposition relative à la reconnaissance des qualifications des ressortissants de pays tiers est-elle cohérente avec la politique de l'UE en matière de migration?

La proposition est cohérente avec la politique migratoire de l'UE, car elle contribue à attirer les talents et à mieux utiliser les compétences des pays tiers. En rendant la reconnaissance plus rapide et plus transparente, elle peut aider les ressortissants de pays tiers à accéder à des emplois correspondant à leurs qualifications et à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences. Cela s'appliquera si des ressortissants de pays tiers travaillent et résident déjà dans l'UE ou envisagent de migrer vers l'UE pour y travailler.

Il complète également les initiatives de l'UE en matière de migration légale, y compris le [réservoir européen de talents](#), qui est conçu pour faciliter le recrutement international pour les professions confrontées à des pénuries de main-d'œuvre, ainsi que les [partenariats pour les talents](#), en soutenant l'intégration sur le marché du travail grâce à une reconnaissance plus facile des compétences et des qualifications.

Dans le même temps, la reconnaissance des qualifications ne donne pas le droit d'entrer, de séjourner ou de travailler dans l'UE. Ces droits restent régis par les règles de l'UE et les règles nationales en matière de migration, étant donné que la proposition n'affecte pas le droit des États membres de déterminer le nombre de ressortissants de pays tiers à admettre. La proposition de la Commission se concentre uniquement sur les procédures de reconnaissance en tant que telles et n'affecte pas les compétences des États membres en matière de migration ou de réglementation professionnelle.

Pour plus d'informations

[Communiqué de presse](#)

[Fiche d'information sur le passeport européen de sécurité sociale](#)

[Fiche d'information sur le renforcement de l'Autorité européenne du travail](#)

[Fiche d'information sur l'initiative relative à la portabilité des compétences](#)

QANDA/26/1852

<@rel_link@>

Personnes de contact pour la presse:

[Eva HRNCIROVA](#) (+32 2 298 84 33)

[Eirini ZARKADOULA](#) (+32 2 295 70 65)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)